

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Séances de préparation mentale • Formation en ligne • Interventions et conférences

Nathan Delacoste EI • nom commercial READY TO ROCK • dernière mise à jour le 7 octobre 2026

Bienvenue et merci pour votre confiance. Vous trouverez ci-après les Conditions Générales de Vente de Nathan Delacoste, entrepreneur individuel, applicables aux prestations qu'il vend sur le site readytorock.fr, sur devis ou par contrat. Un service client peut être contacté selon les modalités suivantes :

- Par e-mail à l'adresse : support@readytorock.fr ou nathan@readytorock.fr ;
- Par téléphone, au numéro indiqué dans le devis, le récapitulatif de Commande et l'e-mail de confirmation ;
- Par courrier à l'adresse suivante : Appartement 104, 1049 Grande Rue, Val Thorens, 73440 Les Belleville.

ARTICLE 1 • DÉFINITIONS

Les termes assortis d'une majuscule renvoient aux définitions suivantes :

La « Société » désigne Monsieur Nathan Delacoste exerçant comme entreprise individuelle (EI) dont le numéro SIREN est 819 847 336 et dont le siège social est situé Appartement 104, 1049 Grande Rue, Val Thorens, 73440 Les Belleville.

Le « Site » désigne le site internet readytorock.fr, sur lequel la Société présente et vend ses Services, ainsi que toute page de paiement qu'elle utilise.

L'« Utilisateur » désigne toute personne naviguant sur le Site.

Le « Service » désigne toutes les prestations de services proposées par la Société, et notamment :

- Séances individuelles de préparation mentale avec Nathan Delacoste, en visioconférence ou en présentiel, à l'unité ou en forfait ;
- Accès à un espace de formation en ligne (vidéos, audios, fiches, exercices), inclus dans un forfait de Séances ou vendu seul ;
- Interventions de préparation mentale auprès des associations et des clubs (séances collectives, ateliers) ;
- Conférences.

La « Commande » désigne toute souscription d'un Service par le Client auprès de la Société, via le Site, au moyen d'un lien de paiement, ou par l'acceptation d'un devis ou la signature d'un contrat.

Le « Client » désigne la personne physique ou morale, professionnelle ou non, souscrivant un Service auprès de la Société.

Le « Bénéficiaire » désigne le sportif ou la sportive qui suit les Séances : le Client lui-même ou une autre personne, notamment un enfant mineur dont le Client est le représentant légal.

Une « Séance » désigne un rendez-vous individuel de préparation mentale entre Nathan Delacoste et le Bénéficiaire, en visioconférence ou en présentiel, d'une durée indiquée dans l'Offre.

Une « Intervention » désigne une séance collective, un atelier ou une conférence réalisés par Nathan Delacoste pour une association, un club, une entreprise ou un organisateur d'événement.

L'« Espace en ligne » désigne l'espace de formation en ligne auquel le Bénéficiaire accède avec ses Identifiants et qui contient des contenus numériques de préparation mentale (vidéos, audios, fiches, exercices).

Les « Identifiants » désigne le nom d'utilisateur et mot de passe fournis par la Société au Client afin qu'il puisse accéder, via le Site ou tout autre moyen de connexion, au Service souscrit.

L'« Offre » désigne la description d'un Service présentée au Client avant la Commande (contenu, nombre et durée des Séances, durée d'accès à l'Espace en ligne, date et lieu d'une Intervention, prix, modalités de paiement), sur le Site, sur la page de paiement, dans le devis ou dans le contrat.

Les « Conditions Générales de Vente » ou « CGV » désigne les présentes conditions générales de vente, applicables dans le cadre de la relation contractuelle entre la Société et ses Clients, qui comprennent la politique de confidentialité éventuellement disponible sur le Site et tout élément du Site auquel elles renvoient expressément.

ARTICLE 2 · DOMAINE D'APPLICATION

2.1. Objet. Les CGV régissent la fourniture du Service auprès du Client, ce qui inclut les conditions d'utilisation du Site édité et mis à disposition par la Société.

2.2. Accès aux CGV. Les CGV sont accessibles à tout moment sur le Site et prévalent, le cas échéant, sur toute autre version, antérieure ou à venir. Les CGV prennent effet à compter de leur date de mise à jour indiquée en tête des présentes, et s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

2.3. Acceptation des CGV. Avant toute Commande, le Client déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées ce qui implique l'adhésion sans réserve aux CGV. Par cette acceptation, le Client reconnaît que, préalablement à toute Commande, il a bénéficié d'informations et conseils suffisants de la part de la Société sur le Site, lui permettant de s'assurer de l'adéquation du contenu de la Commande à ses besoins. Les CGV constituent l'intégralité des droits et obligations des parties dans le cadre de leur relation contractuelle.

En passant Commande, le Client déclare être majeur et en capacité de contracter en vertu de la loi de son pays ou déclare représenter, en vertu d'un mandat valable, la personne pour laquelle il souscrit au Service. En tout état de cause, le Client garantit qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement sélectionné lors de la validation de la Commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par le Site constituent la preuve de l'ensemble des faits, acceptation et transactions.

2.4. Portée des CGV. Le Client peut demander une copie de la version des CGV applicables à sa Commande à tout moment. Aucune condition spécifique, à l'initiative du Client, ne pourra venir s'ajouter et/ou se substituer aux présentes. La Société se réserve la possibilité de prévoir des conditions particulières pour ses Services, offres spéciales, garanties spéciales, etc. qui sont fournies au Client avant la Commande. Le fait pour la Société, à un moment donné et pour quelque motif que ce soit, de ne pas se prévaloir d'un manquement par le Client à l'une quelconque des obligations contenues dans les présentes, ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir pour l'avenir.

2.5. Plusieurs structures sur un même site. Le Site présente les activités de plusieurs structures qui exercent sous la marque READY TO ROCK, chacune avec ses propres conditions de vente : la société READY TO ROCK FORMATIONS pour les formations, les séminaires, les événements et les contenus en ligne ; la société WISDOM WAY pour l'accompagnement individuel des sportifs par l'équipe de préparateurs mentaux et l'espace de formation en ligne destiné aux sportifs. Les présentes CGV ne s'appliquent qu'aux Services vendus par Nathan Delacoste EI. Le vendeur est identifié sur l'Offre, sur le devis, sur la page de paiement, dans l'e-mail de confirmation et sur la facture.

2.6. Devis et contrats. Lorsqu'un Service fait l'objet d'un devis accepté ou d'un contrat signé, ses conditions particulières priment sur les CGV pour ce qu'elles prévoient. Pour tout le reste, et à défaut de devis ou de contrat signé, la Commande est régie par les présentes CGV, que le Client a acceptées.

ARTICLE 3 · NATURE DES SERVICES

3.1. La préparation mentale. Les Services visent à aider le Bénéficiaire à faire face à des enjeux importants, à se libérer de croyances limitantes, à développer un état d'esprit de croissance et à renforcer ses compétences

mentales au service de sa pratique sportive : concentration, confiance, gestion des émotions et du stress, motivation, préparation des compétitions, traversée d'une blessure ou d'une période difficile.

3.2. Ce qu'elle ne remplace pas. Les Services ne sont ni un acte médical ou paramédical, ni une psychothérapie. Nathan Delacoste n'établit aucun diagnostic et ne prescrit aucun traitement. Les Services ne remplacent pas un suivi médical ou psychologique. S'il constate des signes qui relèvent d'un professionnel de santé, il en fait part au Bénéficiaire (et, s'il est mineur, à son représentant légal), l'invite à consulter et peut suspendre les Séances jusqu'à ce qu'un professionnel de santé confirme qu'elles peuvent reprendre. Cette suspension prolonge d'autant la période des Séances.

3.3. Une obligation de moyens. La Société met en œuvre les moyens nécessaires à des Services de qualité. Les progrès dépendent aussi de l'engagement personnel du Bénéficiaire. La Société ne garantit aucun résultat sportif, aucune sélection, aucun classement ni aucune performance. Les témoignages et exemples présentés sur le Site illustrent des parcours individuels et ne constituent pas une promesse de résultat.

3.4. Langue. Le Service est fourni par la Société en langue française.

3.5. Information sur les Services. Les Services régis par les CGV sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée à moins qu'il s'agisse d'un élément substantiel de l'offre en cause.

3.6. Entretien téléphonique. Un entretien personnalisé facultatif et gratuit est proposé par la Société au Client avant toute souscription d'un Service via le Site. L'utilisateur intéressé peut sélectionner un créneau (jour, heure) lui convenant en renseignant certaines informations personnelles (nom, e-mail, numéro de téléphone) et en répondant à certaines questions relatives à son activité personnelle ou professionnelle présente ou future. Toute fixation d'un rendez-vous oblige l'Utilisateur à l'honorer. Dans le cas où ce dernier ne se présenterait pas à un rendez-vous fixé, la Société se réserve le droit de ne pas accepter la prise d'un nouveau rendez-vous.

ARTICLE 4 - SÉANCES INDIVIDUELLES

4.1. Qui réalise les Séances. Les Séances sont réalisées par Nathan Delacoste en personne.

4.2. Lieu, durée et horaires. Les Séances ont lieu le plus souvent en visioconférence. Elles peuvent aussi se tenir en présentiel, chez Nathan Delacoste, au domicile du Client, dans des locaux loués ou sur le lieu de la pratique sportive. Une Séance dure une heure, sauf mention contraire de l'Offre ; sa durée peut être prolongée lorsque cela sert la progression du Bénéficiaire. Les Séances ont lieu entre 9 h et 19 h (heure de Paris), sauf exception. Leur planification est décidée au fur et à mesure de l'accompagnement, en tenant compte des besoins et de l'intérêt du Bénéficiaire.

4.3. Planification. Les Séances sont fixées d'un commun accord entre Nathan Delacoste et le Bénéficiaire (ou son représentant légal), par e-mail, par messagerie ou au moyen d'un outil de réservation.

4.4. Séances en visioconférence. Elles se tiennent sur l'outil de visioconférence indiqué par la Société. Le Bénéficiaire se connecte depuis un lieu calme, avec une connexion internet et une caméra en état de marche. Une Séance interrompue par un problème technique imputable à la Société est prolongée ou reprogrammée.

4.5. Report et annulation. Le Bénéficiaire peut reporter une Séance sans frais en prévenant Nathan Delacoste au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance. Une Séance annulée moins de vingt-quatre heures à l'avance, ou à laquelle le Bénéficiaire ne se présente pas, est considérée comme réalisée, sauf événement imprévisible et grave survenu le jour même (urgence médicale, accident, décès d'un proche) dont le Client justifie. En cas de retard du Bénéficiaire, la Séance se termine à l'heure prévue. Une Séance annulée ou écourtée du fait de Nathan Delacoste est reprogrammée sans frais.

4.6. Période des Séances et étalement. Les Séances d'un forfait sont prévues sur la période indiquée dans l'Offre ou, à défaut, sur douze (12) mois à compter de la première Séance. À la simple demande du Client, les Séances restantes sont étalées au-delà de cette période, dans la limite de douze (12) mois supplémentaires. L'étalement

ne modifie ni le prix ni l'échéancier de paiement. Les Séances qui n'ont pas été réalisées au terme de l'étalement, du fait du Client ou du Bénéficiaire, sont perdues et ne sont pas remboursées.

4.7. Enregistrement des Séances. Aucune Séance n'est enregistrée sans l'accord préalable du Bénéficiaire et, s'il est mineur, de son représentant légal. Avec cet accord, l'enregistrement et sa transcription servent uniquement au suivi des Séances (par exemple la rédaction d'un compte rendu). Ils ne sont jamais diffusés et sont supprimés au plus tard douze (12) mois après la fin du Service. Toute autre utilisation exige un accord écrit distinct et spécifique, que le Bénéficiaire peut retirer à tout moment. Le Client et le Bénéficiaire s'interdisent d'enregistrer une Séance sans l'accord de Nathan Delacoste.

4.8. Confidentialité. Le contenu des Séances est confidentiel. Nathan Delacoste ne le communique à personne, y compris aux parents, à l'entraîneur ou au club du Bénéficiaire, sans l'accord de celui-ci. Cette confidentialité ne cède qu'en cas de danger grave pour le Bénéficiaire ou pour autrui, et lorsque la loi impose une information ou un signalement.

4.9. Engagements du Client et du Bénéficiaire. Ils s'engagent à respecter les horaires convenus, à fournir des informations sincères, à signaler tout élément de santé utile aux Séances (blessure, suivi médical en cours) et à se comporter avec respect. Un comportement injurieux, menaçant ou harcelant autorise la Société à suspendre les Séances, puis à mettre fin au Service dans les conditions de l'article 10.7.

Le Client, et sa famille lorsque le Bénéficiaire est mineur, s'engagent à être suffisamment disponibles pour que l'accompagnement ait lieu. La Société ne peut être tenue responsable des Séances non réalisées par manque d'investissement du Client ou du Bénéficiaire.

4.10. Bénéficiaire mineur. Lorsque le Bénéficiaire est mineur, la Commande est passée par un titulaire de l'autorité parentale, qui accepte les CGV, paie le prix et déclare agir avec l'accord de l'autre titulaire de l'autorité parentale le cas échéant. Le format des Séances (enfant seul, parent seul ou ensemble) est convenu avec lui. Le représentant légal est informé de l'organisation et de l'avancée générale des Séances ; le contenu des échanges reste confidentiel, sous réserve des exceptions de l'article 4.8.

4.11. Service personnel. Le Service vaut pour le seul Bénéficiaire désigné lors de la Commande ; il ne peut être cédé à une autre personne.

ARTICLE 5 - ESPACE DE FORMATION EN LIGNE

5.1. Ouverture des accès. Les Identifiants sont adressés par e-mail au Bénéficiaire (ou au Client si le Bénéficiaire est mineur) au plus tard vingt-quatre (24) heures après la validation du paiement ou, si le Client n'a pas demandé un accès immédiat, à l'expiration du délai de rétractation (article 9). Le Client qui ne les a pas reçus contacte le service client.

5.2. Durée d'accès. L'accès est ouvert pour la durée indiquée dans l'Offre ou, à défaut, pour douze (12) mois à compter de l'envoi des Identifiants, y compris lorsque l'Espace en ligne est inclus dans un forfait de Séances. À l'issue de cette durée, l'accès prend fin automatiquement, sans renouvellement tacite. Il appartient au Bénéficiaire de télécharger avant cette date les documents téléchargeables qu'il souhaite conserver.

5.3. Accès personnel. Les Identifiants sont personnels et confidentiels. Un accès correspond à un seul Bénéficiaire : il ne peut être ni partagé, ni prêté, ni revendu. En cas d'utilisation frauduleuse, la Société peut suspendre l'accès après en avoir informé le Client.

5.4. Évolution des contenus. La Société peut faire évoluer les contenus (mises à jour, ajouts, remplacements) pour des raisons pédagogiques ou techniques, sans frais pour le Client. Si une modification réduit de manière significative l'accès aux contenus ou leur utilité, le Client en est informé à l'avance et peut mettre fin au contrat dans les conditions prévues par le code de la consommation.

5.5. Fonctionnement. L'Espace en ligne est accessible à toute heure, pour que le Bénéficiaire s'entraîne à son rythme, autant de fois qu'il le souhaite, depuis un navigateur internet à jour, sur ordinateur, tablette ou smartphone. Il est hébergé par un prestataire technique ; l'accès peut être momentanément interrompu pour maintenance et la Société s'efforce de limiter la durée de ces interruptions.

ARTICLE 6 • INTERVENTIONS ET CONFÉRENCES

6.1. Devis. Chaque Intervention fait l'objet d'un devis ou d'un contrat qui précise notamment la date, le lieu, la durée, le public, le contenu, le prix et les modalités de paiement. La Commande est ferme à la réception du devis signé ou du contrat, et, le cas échéant, de l'acompte qu'il prévoit.

6.2. Frais. Sauf mention contraire du devis, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de Nathan Delacoste sont à la charge du Client, sur justificatifs ou selon le forfait indiqué au devis. Le Client met à disposition la salle et le matériel prévus au devis.

6.3. Report ou annulation par le Client. Les conditions de report et d'annulation figurent dans le devis ou le contrat. À défaut, une Intervention peut être reportée sans frais si le Client prévient la Société au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la date prévue ; une Intervention annulée moins de soixante (60) jours avant la date prévue reste due pour moitié, et en totalité moins de trente (30) jours avant, frais déjà engagés compris.

6.4. Empêchement de Nathan Delacoste. Si Nathan Delacoste ne peut pas assurer une Intervention (maladie, accident, cas de force majeure), la Société en informe le Client sans délai et lui propose une nouvelle date ; si le Client la refuse, les sommes versées lui sont remboursées.

6.5. Captation par le Client. Toute captation d'une Intervention par le Client ou par un tiers (enregistrement, diffusion en direct, photographies destinées à être publiées) requiert l'accord écrit préalable de la Société, qui en précise l'usage. Les supports présentés restent la propriété de la Société (article 14).

ARTICLE 7 • COMMANDE

7.1. Commande sur le Site. Après avoir sélectionné le Service qu'il souhaite souscrire sur le Site, le Client est dirigé vers une page de Commande sur laquelle il renseigne ses coordonnées et les modalités de paiement (paiement unique ou en plusieurs fois, mode de paiement). Le Client est seul responsable de l'exactitude des informations fournies et garantit la Société contre toute fausse identité. En particulier, le Client doit disposer d'une boîte aux lettres électroniques d'envoi et de réception fonctionnelle. À défaut, il ne pourra recevoir de confirmation écrite de sa Commande à l'adresse électronique renseignée, ni recevoir ses codes d'accès au Service.

Le Client ne pourra tenir responsable la Société d'un manquement résultant de l'inexactitude ou de la fausseté des informations fournies au moment de la Commande, qui seront utilisées pour délivrer le Service.

7.2. Obligation de paiement. Toute Commande parvenue à la Société est réputée ferme et définitive, entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des CGV dans les conditions prévues, et obligation de paiement de tout Service commandé.

7.3. Signature électronique. La fourniture en ligne des coordonnées bancaires du Client et la validation finale de la Commande vaudront (i) preuve de l'accord du Client (ii) exigibilité des sommes dues au titre de la Commande passée et (iii) signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées lors de la Commande sur le Site (case à cocher, à décocher, clic de validation, etc.).

7.4. Validation de la commande. Après avoir lu et accepté les CGV sur la page de commande, le Client est dirigé vers une page récapitulative de sa commande, sur laquelle il fournit ses coordonnées bancaires avant de valider son paiement. Il appartient au Client de vérifier les informations récapitulatives de sa commande et de les rectifier le cas échéant, avant de valider le paiement de la Commande. Ce second clic confirme définitivement la commande du Client.

7.5. Confirmation de commande. Le Client reçoit un mail de confirmation et récapitulatif de sa commande dès que le paiement est effectivement validé par la Société ou son prestataire de Service de paiement.

7.6. Preuve de la transaction. Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Société dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des Commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

7.7. Signature des devis et contrats. Le devis ou le contrat peut être signé au moyen d'un procédé de signature électronique, conformément aux articles 1366 et suivants du code civil.

ARTICLE 8 • PRIX ET PAIEMENT

8.1. Tarifs applicables. Le Service souscrit est délivré aux tarifs en vigueur figurant sur le Site ou dans le devis lors de l'enregistrement de la Commande du Client par la Société.

Les prix sont indiqués en euros, nets de taxes : la TVA n'est pas applicable (article 293 B du code général des impôts ou, pour les Séances d'enseignement de la préparation mentale, article 261, 4, 4°, b du même code, selon le cas). La mention justificative figure sur la facture.

8.2. Prix forfaitaire des Séances. Le prix d'un forfait de Séances est un forfait global qui rémunère l'ensemble des Séances réservées au Bénéficiaire et le temps que Nathan Delacoste lui consacre sur toute la période. Sous réserve du droit de rétractation (article 9) et des articles 10.4 et 10.5, il est dû en totalité dès la Commande, quel que soit le nombre de Séances effectivement suivies.

8.3. Exigibilité des sommes. La validation de la Commande rend exigibles toutes les sommes dues au titre de celle-ci. En validant sa commande, le Client autorise la Société (ou ses Partenaires, prestataires de service de paiement) à envoyer des instructions à sa banque pour débiter le compte bancaire dont les coordonnées ont été renseignées par le Client, selon les éventuelles échéances indiquées dans le récapitulatif de la Commande.

8.4. Mode de paiement. Pour régler sa Commande, le Client dispose, à son choix, de l'ensemble des modes de paiement mis à sa disposition par la Société sur le Site.

Prélèvement : Le Client choisit le mode de prélèvement bancaire avec les systèmes et services sécurisés fournis par des tiers sur le Site et soumis à des conditions contractuelles propres sur lesquelles la Société n'exerce aucun contrôle, notamment à titre indicatif pour Stripe (<https://stripe.com/payment-terms/legal>), Paypal (https://www.paypal.com/fr/webapps/mpp/ua/legalhub-full?locale.x=fr_FR), Gocardless (<https://gocardless.com/fr-fr/legal>). Dans ce cas, le paiement s'effectue par prélèvement SEPA ou à partir des informations de carte bancaire communiquées, selon le mode de paiement proposé par le prestataire de services de paiement et le choix du Client. La Société se réserve la possibilité de faire appel aux prestataires de service de paiement de son choix et d'en changer à tout moment.

Les Interventions peuvent aussi être réglées par virement bancaire, aux échéances prévues par le devis.

8.5. Autorisation de débit. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le Client autorise la Société à débiter le compte du montant du prix indiqué sur le Site pour le Service correspondant. Le Client garantit à la Société qu'il est majeur et qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de Commande.

8.6. Offres spéciales et bons de réduction. La Société se réserve la possibilité de proposer des offres de lancement limitées dans le temps, des offres promotionnelles ou réductions de prix sur ses Services et de réviser ses offres et tarifs sur le Site à tout moment, dans les conditions prévues par la loi. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la commande du Client, qui ne peut se prévaloir d'autres tarifs, antérieurs ou postérieurs à sa commande. Les bons de réduction peuvent être soumis à des conditions particulières et sont en tout état de cause strictement personnels à leur bénéficiaire et utilisables une seule fois.

8.7. Incident de paiement, fraude. La Société se réserve le droit de suspendre tout traitement de Commande et toute délivrance du Service en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. La Société se réserve notamment le droit de refuser d'honorer une commande émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une Commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

8.8. Défaut ou retard de paiement. Les intérêts et pénalités prévus par la loi s'appliquent en cas de défaut ou retard de paiement du Client consommateur ou professionnel.

Pour un Client professionnel, les pénalités de retard sont égales à trois fois le taux d'intérêt légal, auxquelles s'ajoute l'indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

8.9. Facilités de paiement. Si la Société propose au Client de régler la totalité d'un prix forfaitaire déterminé en plusieurs fois, il ne s'agit pas d'un paiement sans engagement ou d'un abonnement mensualisé, mais d'un échancier de paiement du prix du Service. La totalité du prix correspondant à la somme des paiements échelonnés est due, quel que soit le nombre de paiements envisagés. La dernière date de règlement fixée n'est jamais prévue plus de trois mois après le terme de la fourniture du Service et/ou la fermeture des accès du Client au Service, ou dans le délai plus court imposé par la loi. Cette facilité de paiement ne constitue pas un crédit ou microcrédit.

8.10. Frais de paiement échelonné. Lorsque toutes les échéances tombent pendant la période initiale du Service, des frais de paiement échelonné de douze (12) euros par échéance peuvent s'ajouter au prix ; ils figurent dans le récapitulatif de Commande, le devis ou le contrat, et la Société peut y renoncer. Lorsque des échéances tombent après la fin de cette période, le paiement échelonné est sans frais.

ARTICLE 9 · DROIT DE RÉTRACTATION

9.1. Délai. Le Client peut se rétracter des CGV sans donner de motif dans un délai de quatorze jours calendaires commençant le jour suivant la commande (le lendemain du jour de la souscription du contrat). Si le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prorogé jusqu'à l'expiration de la dernière heure du premier jour ouvrable suivant.

9.2. Exercice. Pour exercer le droit de rétractation, le Client notifie à support@readytorock.fr ou nathan@readytorock.fr, ou au siège social de la Société, sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Le Client peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire. Il s'agit d'un droit des consommateurs et non d'une garantie commerciale.

Lorsque le contrat a été conclu en ligne, le Client peut aussi utiliser la fonctionnalité « renoncer au contrat ici », accessible gratuitement pendant tout le délai de rétractation à l'adresse readytorock.fr/renoncer. La Société accuse réception de sa déclaration sans délai, sur un support durable, en rappelant son contenu ainsi que la date et l'heure de son envoi.

La Société examine la déclaration au regard des conditions du présent article (délai, exceptions, Séances déjà réalisées à la demande du Client) et informe le Client des suites qui y sont données, notamment du montant remboursé.

9.3. Remboursement. En cas de rétractation pour un ou plusieurs Services, la Société rembourse le prix réglé au plus tard quatorze jours à compter du jour après réception de la décision rétractation, par le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, à moins que le Client n'accepte un moyen différent.

9.4. Exceptions. ATTENTION, CE DROIT DE RÉTRACTATION NE POURRA PAS ÊTRE EXERCÉ SOUS CERTAINES CONDITIONS EN CAS DE :

- Fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;
- Fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après l'accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;
- Fourniture de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée (conférence, évènement en direct...) ;
- Lorsque le Client est un professionnel.

9.5. Séances commencées pendant le délai. Si le Client demande à bénéficier d'une prestation de service, directement après la commande sans attendre la fin du délai de rétractation mais ne renonce pas à son droit dans les cas prévus ci-avant, il verse à la Société un montant correspondant au Service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter. Ce montant est proportionné au prix total de la prestation convenu au moment de

la commande. Si le prix total est excessif, le montant approprié est calculé sur la base de la valeur marchande de ce qui a été fourni. À défaut, il disposera de son droit de rétractation dans les conditions susvisées.

Aucune Séance n'a lieu avant la fin du délai de rétractation, sauf demande expresse du Client. Pour un forfait de Séances étalées sur plus de quatorze jours, cette demande ne le prive pas de son droit : s'il se rétracte, il paie seulement les Séances déjà réalisées, au prorata du prix. La Société lui confirme sur un support durable le choix qu'il a fait au moment de la Commande.

9.6. Cessation du Service en cas d'exercice. L'exercice du droit de rétractation met fin à l'obligation des parties soit d'exécuter le contrat soit de le conclure lorsque le consommateur a fait une offre. L'exercice du droit de rétractation d'un contrat principal met automatiquement fin à tout contrat accessoire, sans frais pour le consommateur autres que ceux prévus par la loi. Le Client est donc informé que la Société cessera immédiatement le Service en cas d'exercice du droit de rétractation.

9.7. Espace en ligne. L'accès à l'Espace en ligne est ouvert immédiatement si le Client le demande expressément et reconnaît perdre ainsi son droit de rétractation pour ce contenu numérique ; la Société lui confirme ce choix sur un support durable. À défaut, l'accès est ouvert à l'expiration du délai de rétractation. Lorsque l'Espace en ligne est inclus dans un forfait de Séances dont le Client se rétracte après avoir renoncé à son droit de rétractation pour ce contenu, l'Espace en ligne reste dû et son accès reste ouvert jusqu'au terme prévu à l'article 5.2. Sa valeur est alors son prix de vente seul indiqué sur le Site ou, lorsqu'il n'est pas vendu seul, cinq cent cinquante (550) euros, sans pouvoir dépasser le prix total convenu ; les Séances réalisées sont alors calculées sur le reste du prix.

ARTICLE 10 · FORFAIT DE SÉANCES COMMENCÉ : NI ARRÊT, NI REMBOURSEMENT

10.1. Le principe. En dehors du droit de rétractation (article 9) et de la garantie « satisfait ou remboursé » lorsque l'Offre en comporte une (article 10.5), la Commande d'un forfait de Séances est ferme. Le Client qui décide de ne pas commencer, d'interrompre ou de ne pas terminer les Séances reste redevable de la totalité du prix forfaitaire, y compris des échéances restant à payer, et aucune somme n'est remboursée.

10.2. Pourquoi. La plupart des événements qu'un sportif traverse sont justement des moments où il est pertinent de poursuivre la préparation mentale : blessure, maladie, opération, rééducation, contre-performance, non-sélection, changement de club, d'entraîneur ou de discipline, arrêt temporaire de la pratique, examens, déménagement, baisse de motivation, difficultés personnelles. Les Séances pouvant se tenir en visioconférence, une blessure ou un éloignement n'empêchent pas de les suivre. Enfin, Nathan Delacoste réserve au Bénéficiaire son temps sur toute la durée du forfait.

10.3. Les aménagements possibles. En contrepartie, le Client peut demander l'étalement des Séances restantes jusqu'à douze (12) mois supplémentaires et la mise en pause pendant cette durée (article 4.6), le passage des Séances en visioconférence, et l'adaptation de leur contenu à sa nouvelle situation, par exemple une blessure.

10.4. Motif légitime et impérieux. Les Séances non réalisées sont remboursées au prorata lorsque le Client justifie d'un motif légitime et impérieux qui rend impossible la poursuite des Séances, même en visioconférence et même après l'étalement prévu à l'article 4.6 : décès du Bénéficiaire, contre-indication médicale à toute Séance attestée par un médecin, ou autre événement de même gravité. Une dispense de pratique sportive ne vaut pas contre-indication aux Séances, et une contre-indication temporaire, qui permet de reprendre les Séances pendant l'étalement, ne constitue pas un tel motif. Les Séances non réalisées sont également remboursées lorsque la Société ne peut pas les assurer.

10.5. Garantie « satisfait ou remboursé ». Certaines Offres comportent une garantie « satisfait ou remboursé ». Elle ne s'applique que si l'Offre et le récapitulatif de Commande la mentionnent expressément, pour la durée et aux conditions qu'ils précisent. Le Client qui n'est pas satisfait adresse sa demande à support@readytorock.fr avant la fin de cette durée : il est remboursé dans les vingt et un (21) jours suivant sa demande, et le Service prend fin. Cette garantie commerciale s'ajoute au droit de rétractation et aux garanties légales, sans les remplacer.

10.6. Réciprocité. Si la Société renonce à exécuter un forfait de Séances sans motif légitime (force majeure, manquement grave du Client ou du Bénéficiaire), elle rembourse les Séances non réalisées et verse en outre au Client une indemnité d'un montant égal à ce remboursement.

10.7. Manquement grave. En cas de défaut de paiement persistant ou de comportement contraire à l'article 4.9, la Société peut mettre fin au Service après une mise en demeure restée sans effet pendant quinze (15) jours, ou sans délai en cas de menace ou de harcèlement ; le prix forfaitaire reste alors dû. Réciproquement, le Client peut mettre fin au Service en cas de manquement grave de la Société à ses obligations, après une mise en demeure restée sans effet pendant quinze (15) jours ; les Séances non réalisées lui sont alors remboursées.

10.8. Espace en ligne. Une fois l'accès à l'Espace en ligne ouvert, son prix, ou sa valeur lorsqu'il est inclus dans un forfait de Séances, n'est pas remboursable, sous réserve de la garantie légale de conformité (article 11) et, le cas échéant, de la garantie « satisfait ou remboursé ».

ARTICLE 11 - GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ DES CONTENUS NUMÉRIQUES

11.1. Champ. L'Espace en ligne et les contenus numériques fournis dans le cadre des Services bénéficient de la garantie légale de conformité prévue par le code de la consommation. Les Séances, les Interventions et les conférences, qui ne sont pas des services numériques, n'y sont pas soumises, même lorsqu'elles se tiennent en visioconférence.

11.2. Mise en œuvre. Le professionnel qui répond de la garantie est Nathan Delacoste EI, dont les coordonnées figurent en tête des CGV. Le Client consommateur qui constate un défaut de conformité le signale au service client, en le décrivant. Ses droits sont résumés dans l'encadré ci-dessous.

Garantie légale de conformité - contenus et services numériques

Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant la durée d'accès indiquée dans l'Offre, à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant la durée d'accès indiquée dans l'Offre.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

- 1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;
- 2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;
- 3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;
- 4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;
- 5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé, ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

ARTICLE 12 · PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La Société respecte la vie privée de ses Utilisateurs et Clients. Elle s'engage à ce que la collecte et le traitement automatisé de leurs données ayant pour finalité l'amélioration du Site et du Service, la fourniture de ces derniers, la prospection commerciale, la gestion des Commandes, des contrats et des litiges soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés dans sa dernière version.

Nathan Delacoste EI est responsable du traitement des données de ses Clients et des Bénéficiaires. Les informations de santé (blessure, suivi médical) ne sont traitées qu'avec l'accord exprès du Bénéficiaire ou de son représentant légal, et seulement lorsqu'elles sont utiles aux Séances.

Les données à caractère personnel des Clients ne seront pas conservées au-delà de la durée strictement nécessaire à la poursuite des finalités indiquées. Certaines données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une durée correspondant aux délais de prescription et forclusion des actions judiciaires ou administratives susceptibles de survenir.

Conformément à la loi Informatique et libertés et au RGPD, le Client ou toute personne concernée par le traitement dispose, selon les conditions du droit applicable, d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation du traitement, d'opposition au traitement, à la portabilité, d'effacement ainsi qu'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée y compris un profilage. Le cas échéant, la personne concernée dispose également du droit de retirer son consentement à tout moment.

Toute demande d'exercice peut être adressée par mail à l'adresse support@readytorock.fr. Toute personne concernée par un traitement dispose d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Les coordonnées téléphoniques du Client pourront être demandées par la Société dans le cadre d'une Commande. Le Client consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique est informé qu'il peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique appelée « Bloctel » (plus d'informations sur bloctel.gouv.fr). Lorsque le Client est inscrit à cette liste, la Société n'opère pas de démarchage téléphonique et pourra contacter par téléphone le Client uniquement pour des sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'une Commande en cours et ayant un rapport avec l'objet de cette Commande.

Pour plus d'information sur les traitements automatisés de données et les modalités d'exercice de ses droits, tout Utilisateur peut consulter la politique de confidentialité accessible à tout moment sur le Site et les mentions d'information sur les cookies utilisés par la Société.

ARTICLE 13 · CAS DE FORCE MAJEURE OU FORTUIT

L'exécution des obligations de la Société aux termes des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Cette suspension peut concerner tout ou partie du

Service. Dans ce cas, la Société avisera le Client de la survenance d'un tel évènement dès que possible et de la durée estimée de la suspension. Seul un empêchement définitif pourra donner lieu à restitution. Si l'empêchement définitif est partiel, seule une restitution partielle sera accordée.

Dans les conditions prévues par la loi, les Clients acceptent expressément qu'ils ne pourront invoquer un cas de force majeure pour repousser un paiement (d'une facture par exemple) pour un Service fourni ou en cours de fourniture, ou refuser la livraison d'une Commande passée.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux et sans que cette liste ne soit restrictive : les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à la Société, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, les épidémies et pandémies, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de la Société.

La responsabilité de la Société ne saurait en aucun cas être engagée en raison de difficultés rencontrées par l'Utilisateur ou le Client dans l'accès au Site et/ou au Service en raison d'une défaillance technique ou logicielle ou de toute autre cause qui lui est étrangère. Le Client reconnaît être averti des aléas techniques inhérents à Internet et au réseau mobile et des dysfonctionnements qui peuvent en résulter. En conséquence, la Société ne saurait être tenue responsable des éventuelles indisponibilités, ralentissements ou défaillances du réseau Internet ou de solutions informatiques quelconques, sauf en cas de négligence avérée de sa part.

ARTICLE 14 · PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Société ou ses Partenaires sont titulaires de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs au Site et au Service. Les droits de propriété intellectuelle portent notamment mais pas exclusivement sur tous les contenus, textes, images, vidéos, graphismes, logos, icônes, sons, logiciels figurant sur le Site ou constituant les outils et les supports délivrés sur le Site et dans le cadre du Service.

L'accès au Site et au Service ne confère aucun droit à l'Utilisateur ou au Client sur les droits de propriété intellectuelle relatifs au Site et au Service, qui restent la propriété exclusive de la Société ou de ses Partenaires.

L'Utilisateur ne peut, en aucun cas, reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie du Site et du Service sans l'autorisation écrite préalable de la Société ou de ses Partenaires.

L'exploitation non préalablement autorisée par la Société ou ses Partenaires, à quelque titre que ce soit, de tout ou partie du Site ou du Service pourra faire l'objet de toute action appropriée, notamment d'une interruption de l'accès au Service ou d'une action en contrefaçon.

En contrepartie du paiement du prix demandé lors de la Commande, les contenus, techniques, savoir-faire et méthodes transmis et, plus généralement, toutes les informations du Service font l'objet d'un droit d'utilisation strictement personnel, non cessible et non exclusif pour la durée du Service sélectionné par le Client au moment de la Commande pendant la durée du contrat uniquement.

Le Bénéficiaire peut partager les supports qui lui sont remis avec sa famille, uniquement dans son intérêt et pour l'aider à atteindre les objectifs de l'accompagnement ; il ne peut les céder ni les communiquer à d'autres personnes, à titre gratuit ou payant.

Tous les signes distinctifs utilisés par la Société sont protégés par la loi et toute utilisation non autorisée par la Société pourra donner lieu à des poursuites. La Société se réserve la possibilité de clôturer les accès du Client au Service en cas de violation de ses droits de propriété intellectuelle, sans préjudice de toutes pénalités et dommages-intérêts.

ARTICLE 15 · RÉFÉRENCES CLIENT ET COMMUNICATION

15.1. Référence-Client. Les Clients pourront être sollicités par la Société afin d'être cités comme bénéficiaires du Service. Avec l'accord du Client, la Société pourra être autorisée à mentionner le nom du Client, l'avis qu'il a donné à la Société sur le Service ainsi qu'une description objective de la nature du Service qui lui a été fourni dans

ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle notamment sur le Site, à des fins publicitaires et promotionnelles, à l'occasion d'entretiens avec des tiers, de communications à son personnel, de documents internes de gestion prévisionnelle, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

15.2. Autorisation d'exploitation. Lorsque le Client adresse des écrits, des vidéos et/ou photographies à la Société pour donner son avis ou témoigner sur le Service fourni par la Société, et le cas échéant émet des commentaires ou publications concernant la Société (par exemple, sur ses réseaux sociaux), auxquels sont rattachés son identifiant et sa photo de profil sur les réseaux sociaux, alors le Client autorise la Société à exploiter ces contenus pour la promotion de ses activités commerciales. Les contenus sont susceptibles d'être protégés par des droits à l'image et/ou des droits d'auteur, et dans ce cas, le Client concède à la Société la possibilité de les adapter (sur la forme) et de les reproduire sur tous supports, notamment en les présentant comme référence commerciale et/ou en tant qu'avis. Par exemple, la Société pourra prendre des captures d'écran des publications sur les réseaux sociaux la concernant ou sur le Service dont a bénéficié le Client, et les reproduire sur le Site en tant qu'avis.

Le Client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe. Ces droits sont concédés pour la durée de vie du Client concerné, augmentée d'une durée de 70 ans, et pour le monde entier. La Société se réserve la possibilité de soumettre au Client toute autre demande d'autorisation de prise de vue et de cession de droits, pour tous les cas non prévus aux présentes ou à titre ponctuel.

15.3. Évènement. Les dispositions du paragraphe précédent s'appliquent à l'identique pour les vidéos et photographies prises à l'occasion de tout type d'évènement (public, réservé aux clients, webinaires, stages, etc.) organisés ou coorganisé par la Société. Les captations des événements pourront être enregistrées et publiées par la Société, y compris sur les réseaux sociaux sous forme d'extraits ou encore en tant que replays gratuits ou payants. Si le Client ne souhaite pas apparaître, il lui plaira de se placer en fond de salle, de ne pas participer aux photos groupées, de ne pas faire un signe au photographe / cameraman dans le champ duquel il pourrait être placé. Lorsque l'évènement est à distance, le Client pourra choisir un pseudonyme et ne pas activer sa caméra pour ne pas apparaître dans les captures d'écran. Il appartient aux Clients professionnels d'informer leurs bénéficiaires de la Formation ou du Séminaire des conditions de prises de vues.

15.4. Retrait. Le Client peut demander le retrait de son image si elle fait l'objet d'une publication par la Société en exerçant son droit d'opposition pour toutes raisons tenant à sa situation particulière. Lorsque la publication repose sur le consentement du Client, ce dernier peut retirer son consentement à tout moment.

15.5. Bénéficiaire mineur. Lorsque le Bénéficiaire est mineur, toute utilisation de son image ou de son témoignage requiert l'accord écrit de ses deux parents, qui l'associent à cette décision selon son âge et son degré de maturité.

ARTICLE 16 · ÉVOLUTION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

La Société se réserve le droit de modifier les termes, conditions et mentions des CGV à tout moment et sans préavis afin de les adapter aux évolutions du Site ou de son exploitation, et des caractéristiques du Service. Les conditions applicables sont celles acceptées par le Client et adressées au Client en cas de vente à distance par tout moyen de communication sur un support durable.

Les modifications des CGV apportées par la Société ne s'appliqueront pas aux Services déjà souscrits, sauf pour les clauses liées à l'évolution technique du Service, dès lors qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de la qualité ou des caractéristiques auxquelles le Client non-professionnel ou consommateur a subordonné son engagement.

ARTICLE 17 · RESPONSABILITÉ

17.1. Garantie. Sauf dans les conditions des garanties légales ou commerciales consenties éventuellement applicables, la Société n'est tenue à aucune obligation de résultat et ne fournit aucune garantie expresse ou

implicite, et ce y compris, sans que cette énumération ne soit limitative, relative à la continuité, à la performance, au résultat, à la pérennité du Service fourni, qui sont soumis à un aléa.

Les éventuels objectifs, témoignages de réussite ou exemples présentés par la Société sur le Site et dans le cadre du Service supposent la mise en œuvre concrète et effective de l'ensemble des conseils, techniques et outils éventuellement fournis dans le cadre du Service et ne constituent en aucun cas une promesse de gain ou de résultat. La Société ne peut en aucun cas garantir au Client qu'il obtiendra des résultats similaires et ces références ne sont utilisées qu'à titre d'exemple.

17.2. Responsabilité des Utilisateurs et Clients. L'Utilisateur ou le Client est seul responsable des interprétations qu'il fait des informations fournies au titre des Services, des conseils qu'il déduit ou qui lui ont été fournis dans le cadre des Services et des adaptations réalisées pour ses activités propres. L'exploitation des informations se fait sous la seule responsabilité du Client et à ses risques et périls, ce que le Client accepte expressément.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié d'informations et de conseils suffisants avant de s'engager et a conscience que tout résultat recherché comporte, par nature, des risques et demande des efforts conséquents. Le Client déclare qu'il a parfaitement conscience que les Services proposés n'ont qu'un caractère informatif n'engagent pas la Société à l'obtention d'un quelconque résultat par le Client sauf garantie commerciale et particulière applicable au Service. Tout Service ne saurait s'assimiler à une prestation médicale, psychologique, juridique ou financière. Il ne permet pas d'obtenir un diplôme reconnu par l'État, et il n'a jamais été proposé à ce titre par la Société. Le Client reste parfaitement libre de ses engagements et de se retirer du Service dans les conditions prévues au contrat. Il agit sous sa seule et unique responsabilité.

17.3. Limitation de responsabilité. Quel que soit le type de formule du Service sélectionné par le Client professionnel, la responsabilité de la Société est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client professionnel. En aucun cas, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que la perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation du Client professionnel. De la même manière, la Société ne pourra être tenue responsable des dommages directs et indirects causés au matériel de l'Utilisateur, lors de l'accès à la Société, et résultant soit de l'utilisation d'un matériel ne répondant pas aux conditions prévues, soit de l'apparition d'un bug ou d'une incompatibilité.

EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LA RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ EST PLAFONNÉE À L'ÉGARD DES PROFESSIONNELS AU MONTANT DU PRIX PAYÉ HORS TAXES PAR LE CLIENT EN CONTREPARTIE DE LA FOURNITURE DU SERVICE DANS LE CADRE DUQUEL S'INSCRIT LE LITIGE. CE MONTANT S'ENTEND COMME LE MAXIMUM QUE POURRAIT ÊTRE AMENÉ À REGLER LA SOCIÉTÉ À TITRE D'INDEMNITÉ (DOMMAGE ET INTÉRÊTS) ET DE PÉNALITÉS, QUELS QUE SOIENT LES CHEFS DE PRÉJUDICES ALLÉGUÉS ET LES FONDEMENTS JURIDIQUES RETENUS À MOINS QUE LA LOI OU LA JURISPRUDENCE NE S'Y OPPOSE

ARTICLE 18 - GÉNÉRALITÉS

Les CGV ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV. L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par la Société ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des présentes qui continuent à produire leurs effets.

ARTICLE 19 - LITIGES

19.1. Résolution amiable. En cas de litige, le Client s'adressera en priorité à la Société pour tenter de trouver une solution amiable.

19.2. Médiation. En cas de difficulté dans l'application du présent contrat, le Client consommateur résidant en Europe a la possibilité, avant toute action en justice, de solliciter le recours d'un médiateur de la consommation identifiable sur le site <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>. Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable. Les parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

19.3. Litige entre professionnels. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE UN CLIENT PROFESSIONNEL ET LA SOCIÉTÉ PORTANT SUR LE SERVICE, L'INTERPRÉTATION, L'EXECUTION ET/OU LA RÉSILIATION DU CONTRAT, IL EST ATTRIBUÉ COMPÉTENCE EXCLUSIVE AUX TRIBUNAUX DANS LE RESSORT DE LA VILLE DU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES PAR VOIE DE RÉFÉRÉ OU REQUÊTE.

ANNEXE · FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

À l'attention de Nathan Delacoste EI, Appartement 104, 1049 Grande Rue, Val Thorens, 73440 Les Belleville,
support@readytorock.fr :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat pour la prestation de services ci-dessous :

Service commandé :

Commandé le :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

.....

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

.....

Date :

() Rayez la mention inutile.*

Vous pouvez aussi utiliser la fonctionnalité « renoncer au contrat ici » : readytorock.fr/renoncer.